



# Avis de Course

## Vire-Vire

### 1<sup>er</sup> mai 2011

---

Le Club Nautique d'Antibes organise le 12ème Vire Vire pour les classes habitables le 1er mai 2011

L'épreuve sera régie par les Règles de Courses à la Voile, les prescriptions de la Fédération Française de Voile, le Guide des Croiseurs à Handicap 2011 et les Instructions de Courses.

Les yachts de toutes les classes du guide 2011 Formule HN France et les multicoques M2K sont autorisés à courir à condition de posséder une carte d'identité valide. Les inscriptions sont de 15 euros par bateau et seront reçues le samedi 30 avril de 15h à 19h au Club House du Club Nautique d'Antibes.

Les yachts devront présenter leur certificat de jauge valide ainsi que les licences des deux équipiers

La régata se déroule en double. C'est à dire que les équipages doivent être constitués de deux équipiers dont un skipper majeur.

L'heure du premier signal d'avertissement est fixée à 11 h en baie de la Salis à Antibes

Le classement sera effectué en temps compensé selon le système du temps sur distance sans application du cvl.

Les bateaux seront classés en deux classes :

Classe 1 : les bateaux dont le groupe net est inférieur ou égal à 18

Classe 2 : bateaux dont le groupe net est supérieur à 18.

Classe M2K

L'épreuve est classée en catégorie B selon la règle ISAF G2.3.

Les pilotes automatiques sont interdits, les spis et voiles de portant sont autorisés.

#### **Remise des prix**

---

Le soir après la régata, un pot sera offert aux concurrents vers 18 heures environ

**Très nombreux lots !**

Toutes les informations sur :

[www.club-nautique-antibes.com](http://www.club-nautique-antibes.com)